

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : William Cleophat

<https://www.cadre21.org/membres/3d6add92791436fdf8c1c08b>

Date d'obtention : 2023-12-22 16:36:55

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Je retiens de cette méthode que c'est un protocole à suivre afin de pouvoir agir de la manière la plus efficace possible avec les autorités tels que les représentants de la Loi, de manière plus rapide. La méthode nous permet de poser des questions courtes mais précises que les policiers peuvent utiliser pour faire suite à une intervention. Il permet aussi d'avoir une cohérence entre toutes les parties impliquées dans la situation puisqu'il y a un seul protocole à suivre. Le fait que ce protocole limite le partage des images et des vidéos ainsi que de réduire la période d'attente à une intervention qui durait auparavant des mois, maintenant quelques jours, sont des moyens que je trouve grandement bénéfiques.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Si je dois faire face à une situation comme ça dans l'avenir, je ne vais me limiter dans les interventions à faire puisque j'ai un protocole à respecter. Je n'aurai pas à mettre les jeunes ou moi-même dans une situation malaisante en regardant des photos compromettantes.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je vais devoir faire attention à mon approche auprès de la victime. Parler de manière réconfortante sans faire sentir que je la juge. Je dois également rester stricte avec les questions posées et ne pas déborder dans mes propos, histoire que j'essaie de mettre des mots dans la bouche de la personne.